

COMMUNIQUÉ

13-01-2026

Ouverture de l'appel à projets 2026 en solidarité internationale et éducation à la citoyenneté mondiale

La Ville de Besançon ouvre son appel à projets destiné aux associations menant des actions de solidarité internationale ou d'éducation à la citoyenneté mondiale. Cette année, une enveloppe globale de 15 000 euros est prévue, répartie entre les projets retenus.

Sont concernés par l'appel à projets :

- les projets internationaux présentant un intérêt à la fois pour les populations locales des pays du Sud et pour le territoire bisontin ;
- les actions d'éducation à la citoyenneté mondiale et les manifestations de solidarité internationale organisées sur le territoire bisontin.

Les bénéficiaires sont les associations loi 1901 à but non lucratif, ayant leur siège à Besançon et inscrites dans [l'annuaire des associations](#). La subvention est attribuée pour un projet précis et ne peut pas financer les frais de fonctionnement général des structures.

Les critères d'admissibilité et de non-admissibilité sont précisés dans le règlement de l'appel à projets, disponible [en ligne](#), où se trouvent également les formulaires de candidature.

La date limite de dépôt des dossiers complets est fixée au 1^{er} avril 2026 (cachet de la Poste faisant foi).

Les dossiers doivent être transmis :

- par courrier à :

Ville de Besançon
Service Relations Internationales
2, rue Mégevand
25034 Besançon Cedex

- par courriel à :

secretariat.relations-internationales@besancon.fr

Tout dossier incomplet ou transmis hors délai ne sera pas examiné. Après instruction, les dossiers retenus feront l'objet d'une délibération en Conseil municipal. Aux alentours de juillet, les porteurs de projets seront informés par courrier de la suite donnée à leur demande.

Cette démarche s'inscrit dans les dispositifs existants de la politique internationale de la Ville, qui comprend notamment :

- le soutien au développement des villes partenaires,
- l'organisation de temps interculturels,
- l'accompagnement des Tandems solidaires,
- la participation au Festival des Solidarités (Festisol),
- l'accompagnement de projets de solidarité internationale et d'éducation à la citoyenneté mondiale portés par des associations locales.

Contact

Service des Relations Internationales

Tél. 03 81 61 50 27 ou 03 81 61 50 02 | Mail : secretariat.relations-internationales@besancon.fr